

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE LE
LUNDI 1^{er} DÉCEMBRE 2025 À 20h00 AU CENTRE POLYVALENT
SITUÉ AU 103 RUE LEBLANC.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Lévesque	Maire
Mme Rébecca Garon-Beaulieu, conseillère	siège n° : 1
M. Rock Lévesque, conseiller	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	siège n° : 3
M. Michel Chénier, conseiller :	siège n° : 4
M. Martin Lavoie, conseiller :	siège n° : 5
M. Gabriel Clermont, conseiller :	siège n° : 6
M. Frédéric Lee, directeur général et greffier-trésorier	

Absent :

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

Quatre personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
 5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers internes de novembre 2025
 - 6.3. Calendrier des séances du conseil 2026
 - 6.4. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
 - 6.5. Modification aux responsabilités des élus
 - 6.6. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 318 900 \$ qui sera réalisé le 11 décembre 2025
 - 6.7. Résolution pour nommer les signataires auprès de l'institution financière
 - 6.8. Motion de félicitation au conseil municipal précédent
 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Acceptation de soumission pour achat d'habits de type bunkers en incendie
 8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Autorisation de paiement à Usinage Mobile Lambert inc.

9. HYGIÈNE DU MILIEU
Pas de point à traiter
 10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Autorisation de paiement à Multi-Soudures BSL
 - 10.2. Aide au Festival Country-Western de Saint-Gabriel
 - 10.3. Demande PM-150 à la MRC de La Mitis
 - 10.4. Demande d'aide financière pour le Gala mobile Desjardins pour la persévérence
 - 10.5. Demande d'aide financière de l'École du Mistral
 - 10.6. Soutien aux acériculteurs du BSL dans leur demande au ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF) de respecter l'engagement de 2 000 hectares de potentiel acéricole à moyen terme (PAMT) pour le Bas-Saint-Laurent
 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
Pas de point à traiter
 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
 13. VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES
 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-12-167 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Lévesque,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gabriel Clermont

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**25-12-168 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
17 NOVEMBRE 2025**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Lavoie

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1- COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Ensemble du conseil :

- Chacun des membres effectuent une petite présentation personnelle;
 - Les membres n'ont pas de suivi immédiat à effectuer car ils débutent à prendre connaissance de leurs dossiers respectifs.

M. Étienne Lévesque : Maire

- Le 1^{er} décembre il y a eu une rencontre avec la Caisse Desjardins;
 - Le premier conseil de la MRC se tiendra le 10 décembre;
 - Il y a une entente entre l'Épicerie Saint-Laurent et la Caisse Desjardins pour effectuer des retraits d'argent comptant;
 - Il a assisté à la rencontre des nouveaux arrivants de la MRC.

Mme Rébecca Garon-Beaulieu, conseillère : siège n° : 1

M. Rock Lévesque, conseiller :	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller :	siège n° : 3
M. Michel Chénier, conseiller :	siège n° : 4
M. Martin Lavoie, conseiller :	siège n° : 5
M. Gabriel Clermont, conseiller :	siège n° : 6

5- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

L'Association pulmonaire du Québec : demande à la municipalité de se joindre à la campagne de sensibilisation « Villes et municipalités contre le radon »;

L'Arsenal : lance une invitation pour le rendez-vous annuel en sécurité civile;

MRC de La Mitis : invite la municipalité à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants;

Monsieur Frédéric Lee : informe le conseil municipal qu'il ne désire pas renouveler son contrat de travail échéant le 16 février 2026;

Fabrique Paroisse de Saint-Gabriel : effectue une demande de don auprès de la municipalité.

25-12-169

6.1- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2025 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rock Lévesque

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2025 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement :

Chèques #25778 à 25781	1 039.01\$
Dépôt direct # 501036 à 501060	104 252.46\$
Prélèvements #4260 à 4274	14 036.70\$
Salaires employés (02/11 au 15/11)	20 029.51\$
Salaires pompiers	450.35\$
Salaires élus	\$

Total	139 808.03\$
--------------	---------------------

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-170 6.2- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER NOVEMBRE 2025

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 novembre 2025 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chénier

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires pour novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-12-171 6.3 - ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2026

ATTENDU QUE pour l'année 2026 les séances régulières du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski se tiendront les premiers lundis de chaque mois ou les mardis lors de jours fériés;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Lavoie

QUE le conseil municipal adopte les dates suivantes pour les séances du conseil 2026 :

SÉANCES DE CONSEIL 2026		
JOURNÉE	DATE	HEURE
Lundi	12 janvier 2026	19h00
Lundi	2 février 2026	19h00
Lundi	2 mars 2026	19h00
Mardi	7 avril 2026	19h00
Lundi	4 mai 2026	19h00
Lundi	1 juin 2026	19h00
Lundi	6 juillet 2026	19h00
Lundi	3 août 2026	19h00
Mardi	8 septembre 2026	19h00
Lundi	5 octobre 2026	19h00
Lundi	2 novembre 2026	19h00
Lundi	7 décembre 2026	19h00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-172 6.4 - DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux exigences de l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums* dans les municipalités, les membres du Conseil municipal déposent, séance tenante, leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

Le greffier-trésorier, M. Frédéric Lee, déclare avoir reçu toutes les déclarations des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

25-12-173 6.5 – MODIFICATION AUX RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer les membres du conseil à des postes liés aux responsabilités municipales;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE les responsabilités du conseil municipal soient modifiées comme suit :

Mme Rébecca Garon-Beaulieu, conseillère : siège n° : 1

- Loisirs;
- Vie communautaire
- Bibliothèque

M. Gabriel Clermont, conseiller : siège n° : 6

- Matières résiduelles
- Tourisme
- Habitation et logements sociaux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-174 6.6- RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 318 900 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 11 DÉCEMBRE 2025

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski souhaite emprunter par billets pour un montant total de 318 900 \$ qui sera réalisé le 11 décembre 2025, réparti comme suit :

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 203-09, 252-14 et 253-14, la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski souhaite réaliser

l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rock Lévesque

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 11 décembre 2025;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 juin et le 11 décembre de chaque année;
3. Les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	26 900 \$	
2027.	27 800 \$	
2028.	29 000 \$	
2029.	30 000 \$	
2030.	31 000 \$	(à payer en 2030)
2030.	174 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 203-09, 252-14 et 253-14 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 décembre 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-175 6.7 – RÉSOLUTION POUR NOMMER LES SIGNATAIRES AUPRÈS DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE les opérations administratives de la municipalité nécessitent de réaliser des paiements, d'encaisser des comptes de taxes et d'effectuer le paiement des salaires et autres cotisations;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chénier

DE nommer monsieur Étienne Lévesque maire et monsieur Frédéric Lee directeur général greffier-trésorier à titre de cosignataires des effets bancaires de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski auprès de la Caisse Desjardins Neigette et Mitis-Ouest ainsi que pour Desjardins Affaires;

DE nommer monsieur Stéphane Deschênes à titre de remplaçant pour monsieur Lévesque en cas d'incapacité de cette dernière de s'acquitter de cette tâche;

DE nommer monsieur Frédéric Lee à titre d'administrateur principal de l'outil « ACCES D AFFAIRES » auprès de Desjardins;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-176 6.8- MOTION DE FÉLICITATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

L'ensemble du nouveau conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski donne motion de félicitation aux élus du conseil précédent soit :

Monsieur Georges Deschênes
Monsieur Sylvain Deschênes
Madame Bianca Gagnon
Monsieur Étienne Lévesque
Monsieur Stéphane Deschênes
Monsieur Guillaume Lavoie
Monsieur Michel Chénier
Madame Meggie Lévesque-Parent
Monsieur Waren Soucy

Pour la qualité de leur travail ainsi que pour avoir laissé une municipalité en saine santé financière.

25-12-177 7.1- ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR ACHAT D'HABITS DE TYPE BUNKERS EN INCENDIE

ATTENDU QUE les opérations incendies nécessitent des équipements de protection afin de protéger les pompiers;

ATTENDU QUE les équipements de protection possèdent une date de péremption;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chénier

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission de Protection Incendie CFS Itée au montant de 11 395.13\$ taxes incluses pour l'achat de quatre bunkers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-178 8.1 – AUTORISATION DE PAIEMENT À USINAGE MOBILE LAMBERT INC.

ATTENDU QUE le camion Western nécessitait des réparations afin d'être fonctionnel pour l'hiver 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le paiement de la facture #14286 au montant de 6 646.98\$ taxes incluses;

QUE cette charge soit répartie de façon égale aux comptes 02-32090-525 et 02-33060-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-179 10.1 – AUTORISATION DE PAIEMENT À MULTI-SOUDURE BSL

ATTENDU le projet commun entre municipalités de créer des gradins transportables pour les événements;

ATTENDU QU'une deuxième partie des travaux a été complétée;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Lavoie

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de payer la facture # F26026 à Multi-Soudures BSL au montant de 28 743.75\$ taxes incluses;

QUE cette charge soit imputée au projet de gradins mobiles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-180 10.2 - AIDE FINANCIÈRE AU FESTIVAL COUNTRY-WESTERN DE SAINT-GABRIEL

ATTENDU QUE le Festival Country Western de Saint-Gabriel est un événement majeur qui annuellement attire des milliers de visiteurs;

ATTENDU QUE pour obtenir une programmation musicale de qualité, le conseil d'administration doit effectuer des dépôts sur les cachets plusieurs mois à l'avance créant ainsi une utilisation du fonds de roulement qui ne sera renfloué que peu de temps avant la réalisation de l'événement au mois d'août;

ATTENDU QUE le Festival Country Western a demandé à la Municipalité une avance de fonds de 15 000\$ sous forme de prêt pour combler les frais payables à l'avance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gabriel Clermont

QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski approuve un prêt de 15 000\$ au Festival Country Western de Saint-Gabriel;

QUE l'entente de prêt soit selon une convention à être signée par les deux parties;

QUE monsieur Frédéric Lee directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski la convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-181 10.3 – DEMANDE PM-150 À LA MRC DE LA MITIS

ATTENDU QUE le Festival Country-Western de Saint-Gabriel se tiendra en août 2026 et que des compétitions équestres et de rodéo se tiendront au site équin de la municipalité;

ATTENDU QUE les activités demandent des aménagements et actions réalisées durant l'hiver précédent le festival;

ATTENDU QUE le budget 2026 nécessite une implication financière municipale de 5 000\$;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rébecca Garon-Beaulieu

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la MRC de La Mitis d'utiliser le fonds PM-150 qui lui est attribué pour un montant de 5 000\$ afin de combler son investissement de partenaire dans les activités du Festival Country Western de Saint-Gabriel pour 2026;

QUE messieurs Étienne Lévesque, maire et Frédéric Lee, directeur général sont autoriser à signer les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-182

10.4- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE GALA MOBILE DESJARDINS POUR LA PERSÉVÉRANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski octroie une aide financière de 50.00\$ à COSMOSS pour le Gala mobile Desjardins pour la persévérance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-183

10.5 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Lavoie

QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski octroie une aide financière de 50.00\$ à l'École du Mistral pour les activités des finissants 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-184

10.6 - SOUTIEN AUX ACÉRICULTEURS DU BSL DANS LEUR DEMANDE AU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF) DE RESPECTER L'ENGAGEMENT DE 2 000 HECTARES DE POTENTIEL ACÉRICOLE À MOYEN TERME (PAMT) POUR LE BAS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent est une région acéricole stratégique et reconnue à l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT QUE les huit MRC de la région comptent 695 entreprises acéricoles exploitant plus de 10,2 millions d'entailles;

CONSIDÉRANT QUE ces entreprises ont produit 47,4 millions de livres de sirop d'érable en 2025, d'une valeur de 157 millions de dollars;

CONSIDÉRANT QUE cette production représente plus de 20 % de l'ensemble de la production acéricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'entente conclue en mai 2025 entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), telle qu'annoncée par la ministre des Forêts, prévoyait l'aménagement de 2 000 hectares de nouvelles érablières en forêt publique au Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le MRNF envisage maintenant de limiter ce développement à moins de 1 000 hectares, ce qui entraînerait la perte de quelque 215 000 entailles potentielles;

CONSIDÉRANT QUE cette réduction compromettrait des investissements estimés à 21,5 millions de dollars et mettrait en péril les projets de nombreuses entreprises acéricoles de la région;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gabriel Clermont

QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski réaffirme son appui indéfectible aux producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie et demande formellement au ministre des Ressources naturelles et des Forêts :

- de respecter l'entente initiale conclue avec les PPAQ;
- et d'accorder à la région du Bas-Saint-Laurent l'intégralité des 2 000 hectares de potentiel acéricole à moyen terme (PAMT) prévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES

25-12-185

14- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chénier

DE lever l'assemblée il est 20h47

Étienne Lévesque
Maire

Frédéric Lee
Directeur général et greffier-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Étienne Lévesque
Maire